Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 5 JUILLET 2023

En exercice:

Le 5 juillet 2023, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18h30,

Présents: Votants:

11

s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

Présents: Mesdames DECERLE, BEGUERY, DIL, DESCAMPS, LE BRETON, LE

MANACH, MENDES, VALLEE, VIVIER et Messieurs LEK, TOUIN

Absents excusés: Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Monsieur LIGNEUX

Secrétaire de séance: Madame GENEST

N°20

BOURSES CITOYENNES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004;

Considérant, la présentation de 7 dossiers du dispositif de bourse citoyenne

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accorde l'attribution de 7 bourses de 150 € aux jeunes bouffémontois en échange de 15h de bénévolat.

Dit que la dépense sera imputée sur le budget du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS Viviane DECERLE

Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S.

りつい